



ASSOCIATION COOPÉRATIVE FINANCIÈRE DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

TOP 5 PLATES-FORMES D'EXÉCUTION / BROKERS RAPPORT DE L'ANNÉE 2024

Informations sur les 5 principaux lieux d'exécution / brokers et la qualité d'exécution obtenue (RTS 28)

Table des matières

I. « Top 5 brokers » par type d'instruments financiers traités	3
1) Clients professionnels	3
2) Clients non professionnels	3
II. Evaluation qualitative	5
1) Périmètre des instruments financiers couverts par le service de gestion discrétionnaire	5
2) Catégorisation des sociétaires de l'AMFIE	5
3) Facteurs d'appréciation de la qualité d'exécution des ordres obtenue chez les intermédiaires financier ("Brokers")	5
4) Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires financiers sélectionnés et utilisés	5
5) Eventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les brokers choisis par l'AMFIE	5
6) Accords particuliers conclus avec les plates-formes d'exécution ou les intermédiaires financiers concernant des paiements ou avantages non monétaires ou des rétrocessions	6
Disclaimer	6

En tant qu'entreprise d'investissement du secteur financier luxembourgeois, l'AMFIE (ci-après dénommée « l'AMFIE » ou « l'Association ») est tenue de respecter les normes techniques réglementaires de la Commission Européenne et appelées Regulatory Technical Standards (« RTS »), parmi lesquelles le « RTS 28 » qui impose de publier chaque année un rapport sur l'identité des lieux d'exécution ou des brokers ayant permis l'exécution et la qualité de l'exécution des ordres obtenue.

Plus précisément, ce RTS exige des entreprises d'investissement de résumer et de publier :

- les cinq principaux lieux d'exécution en termes de volume de transactions sur lesquels les ordres des clients ont été exécutés l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue, et/ou, les cinq principaux intermédiaires financiers chargés de l'exécution en termes de volume de transactions avec lesquels elles ont exécuté les ordres de leurs clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue,
- pour chaque catégorie d'instruments financiers, un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution des ordres obtenue durant l'année précédente.

L'AMFIE n'est ni membre ni ne dispose d'un accès direct aux marchés.

Ainsi, dans le cadre du mandat de gestion discrétionnaire donné à l'AMFIE par ses sociétaires, l'Association n'exécute pas elle-même les ordres mais les transmet à des intermédiaires financiers (« les brokers ») en vue de leur exécution : elle est ainsi soumise aux principes de « Best Selection ».

I. « Top 5 brokers » par type d'instruments financiers traités

1) Clients professionnels

Aucun sociétaire de l'AMFIE n'est classifié en tant que « professionnel » au sens de la Règlementation MIF II sur les activités et la période concernées.

2) Clients non professionnels

Liste des 5 premiers brokers

Catégorie d'instruments	Instruments de dette				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BIL LEI: 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	37.604	18.667	7.143	92.857	0.000
BDL LEI: PSZXLEV0705MHRRFCW56	12.426	45.333	2.941	97.059	0.000
SGBT LEI: TPS0Q8GFSZF45ZZFL873	49.970	36.000	11.111	88.889	0.000

Catégorie d'instruments	FCP Obligataire / Immobilier				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BDL LEI: PSZXLEV0705MHRRFCW56	100.000	100.000	0.000	100.000	0.000

Catégorie d'instruments	Instruments Financiers Structurés				
Indiquer si <1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
SGBT LEI: TPS0Q8GFSZF45ZZFL873	82.702	50.000	20.000	80.000	0.000
BIL LEI: 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	11.997	40.000	0.000	100.000	0.000
BDL LEI: PSZXLEV0705MHRRFCW56	5.301	10.000	0.000	100.000	0.000

Définitions

- On entend par «ordre passif», un ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a apporté de la liquidité.
- On entend par «ordre agressif», un ordre, inscrit dans le carnet d'ordres, qui a absorbé de la liquidité.
- On entend par «ordre dirigé» (directed order), un ordre pour lequel le client a spécifié par avance la plate-forme d'exécution.

II. Evaluation qualitative

1) Périmètre des instruments financiers couverts par le service de gestion discrétionnaire

Au cours de l'exercice 2024, l'AMFIE a transmis des ordres à des brokers pour exécution sur une plateforme de négociation, sur les classes d'actifs suivantes :

- Instruments de dette
- FCP Obligataire & Immobilier
- Instruments financiers structurés

2) Catégorisation des sociétaires de l'AMFIE

Sur les trois classes d'actifs précitées, tous les sociétaires de l'AMFIE sont classés en tant que clients non professionnels.

3) Facteurs d'appréciation de la qualité d'exécution des ordres obtenue chez les intermédiaires financier ("Brokers")

L'AMFIE sélectionne et évalue les intermédiaires de marchés ("brokers") afin de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de ses sociétaires dans le cadre du mandat de gestion discrétionnaire qui lui a été confié par ces derniers et de permettre in fine la meilleure exécution possible.

Une évaluation multicritère est réalisée annuellement, prenant ainsi en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le coût de l'intermédiation;
- la qualité de l'exécution (capacité de best-exécution conformément à la réglementation en vigueur);
- la qualité de la base de données;
- la qualité du traitement administratif (envoi des confirmations, qualité du back office ...);
- la solidité financière et la réputation de l'intermédiaire financier.

4) Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires financiers sélectionnés et utilisés

Une revue des intermédiaires financiers sélectionnés est effectuée annuellement par l'AMFIE. Cette revue peut conduire à réduire les volumes d'ordres confiés à un "broker" ou à le retirer temporairement ou définitivement de la liste.

L'AMFIE peut aussi prendre en compte les éléments suivants : la nature spécifique des instruments financiers considérés, la taille des ordres, l'accès aux lieux d'exécution permettant régulièrement de réaliser la meilleure exécution, la technologie de marché déployée par le prestataire.

5) Eventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les brokers choisis par l'AMFIE

L'AMFIE est une entreprise d'investissement indépendante. Il n'existe donc aucun lien, ni participation ni conflit d'intérêt avec les intermédiaires financiers auxquels elle a recours.

Lors de la transmission d'un ordre en vue de son exécution par un intermédiaire financier, l'AMFIE prend toutes les mesures pour que l'exécution soit faite au mieux de l'intérêt du sociétaire et qu'elle favorise l'intégrité du marché.

6) Accords particuliers conclus avec les plates-formes d'exécution ou les intermédiaires financiers concernant des paiements ou avantages non monétaires ou des rétrocessions

L'AMFIE n'a mis en place aucun accord avec des intermédiaires financiers par lequel elle serait susceptible de percevoir ou verser des paiements, ou bénéficier d'avantages non monétaires.

Disclaimer

AMFIE est une Société coopérative de droit luxembourgeois organisée comme une société anonyme enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B35566 et dont le siège social est situé au 25A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

L'AMFIE est agréée par le Ministère des Finances du Gouvernement luxembourgeois comme entreprise d'investissement et a pour Autorité de surveillance la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit, ni un conseil d'investissement.

Evaluation multicritère

Intermédiaire financier : BDL LEI : PSZXLEV07O5MHRRFCW56				
Critères	Evaluation du critère			
	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Commentaires
Coût de l'intermédiation			X	Minimal or no fees
Qualité de l'exécution			X	Immediate confirmation
Qualité de la base de données			X	IIS platform
Qualité du traitement administratif			X	Error Free
Solidité financière et la réputation			X	S&P A+

Intermédiaire financier : BIL LEI : 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50				
Critères	Evaluation du critère			
	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Commentaires
Coût de l'intermédiation			X	Fixed fees per trade size
Qualité de l'exécution			X	Immediate confirmation
Qualité de la base de données	N/A	N/A	N/A	Internal information
Qualité du traitement administratif			X	Error free
Solidité financière et la réputation			X	Moody's A2

Intermédiaire financier : SGBT LEI : TPS0Q8GFSZF45ZZFL873				
Critères	Evaluation du critère			
	Insatisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Commentaires
Coût de l'intermédiation		X		Fixed fees per trade size
Qualité de l'exécution		X		Immediate confirmation
Qualité de la base de données	N/A	N/A	N/A	Internal information
Qualité du traitement administratif			X	Error free
Solidité financière et la réputation			X	Moody's A1